

**POL 6630 – Politique comparée : enjeu actuel -- violence, rébellions et révolutions**

Automne 2024

Horaire : Les mercredis 08:30 - 11:30

Professeur : Jean Lachapelle

Bureau : C-4027

Disponibilité : Sur rendez-vous

Téléphone : 514 343-6111 #41937

Courriel : jean.lachapelle.1@umontreal.ca

---

**OBJECTIFS**

Ce séminaire explore les thèmes de la violence politique, des rébellions, des révolutions et de la répression étatique. Il s'articule autour des questions suivantes : comment conceptualiser la violence et la répression ? Quelles sont leurs causes et leurs conséquences sur la stabilité des régimes politiques ? Nous aborderons ces problématiques à travers la lecture de textes fondateurs et récents en politique comparée et en politique du conflit.

**PÉDAGOGIE**

Ce cours est un séminaire où l'apprentissage se fait à travers les lectures et les discussions en classe. Il est essentiel de lire les textes avant chaque séance pour pouvoir participer de façon constructive aux échanges.

**ÉVALUATION**

*Participation (15%)*

La note de participation reflète l'engagement des étudiant·es et la qualité de leurs interventions lors des discussions en classe.

*Présentation (15%)*

Au début de chaque séance, un groupe de deux étudiant·es ou plus présentera un exposé de 30 minutes sur les lectures de la semaine. La présentation devra identifier la *problématique*, la *thèse* et la *contribution* des textes, tout en les critiquant de manière constructive. Pour les livres, il est recommandé de lire au-delà des pages obligatoires afin de bien saisir la contribution et la démonstration empirique. Les présentateur·rices devront préparer trois questions pour lancer la discussion à la fin de la présentation.

*Compte rendu de lecture (20%)*

Il s'agit d'un texte de quatre pages, à double interligne (police 12), rédigé en équipe. Ce compte rendu est une version « écrite » et « enrichie » de la présentation, intégrant les commentaires et les leçons tirées de la discussion de groupe. Le document doit être déposé sur Studium avant le début de la séance de la semaine suivant la présentation.

### *Travail de recherche (50%)*

Il consiste en une étude de cas qui mobilise la matière apprise lors du séminaire. Le document ne doit pas dépasser 15 pages pour les étudiant·es à la maîtrise et 25 pages pour les doctorant·es (police 12, double interligne, bibliographie incluse). Une proposition de recherche de deux pages, en double interligne, doit être soumise sur Studium avant la séance du 16 octobre. Chaque étudiant·e devra présenter individuellement son travail de recherche lors d'un exposé de 15 minutes au cours des deux dernières séances. Les doctorant·es sont encouragé·es à rédiger un article scientifique.

## **PLAN DE COURS**

### **Séance 1 (4 septembre 2024)**

#### **Présentation du plan de cours**

### **Séance 2 (11 septembre 2024)**

#### **Conceptualiser la violence**

- Balcells, L. (2011). "Continuation of politics by two means: Direct and indirect violence in civil war." *Journal of Conflict Resolution*, 55(3), 397–422.
- Fujii, L.-A. (2009). *Killing Neighbors. Webs of violence in Rwanda*. Cornell University Press. Pages 1-44.
- Gutiérrez-Sanín, F., & Wood, E. J. (2017). "What Should We Mean by 'Pattern of Political Violence?'" *Repertoire, Targeting, Frequency, and Technique.* *Perspectives on Politics*, 15(1), 20–41.
- Kalyvas, S. N. (2006). *The Logic of Violence in Civil War*. Cambridge University Press. Pages 1-31.

### **Séance 3 (18 septembre 2024)**

#### **La violence de masse**

- Downes, A. B. (2006). *Targeting Civilians in War*. Ithaca, N.Y., Cornell University Press. Pages 1-41, 156-177. (62 pages)
- Kalyvas, S. N. (2006). *The Logic of Violence in Civil War*. Cambridge University Press. Pages 146-172.
- MacDonald, P. K. (2023). "Civilized Barbarism: What We Miss When We Ignore Colonial Violence." *International Organization*, 721–753.
- Valentino, B., Huth, P., & Balch-lindsay, D. (2004). "Draining the Sea": Mass Killing and Guerrilla Warfare. *International Organization*, 58(02), 375–407.

### **Séance 4 (25 septembre 2024)**

#### **Victimes civiles**

- Balcells, L. (2017). *Rivalry and Revenge: The Politics of Violence during Civil War*. Cambridge University Press. Pages 1-150. (150 pages)

**Séance 5 (2 octobre 2024)****Rébellions et transformations de l'ordre politique**

- Stewart, Megan. (2021). *Governing for Revolution: Social Transformation in Civil War*. Cambridge University Press. Pages 1-96 (96 pages).
- Weinstein, J. M. (2006). *Inside Rebellion: The Politics of Insurgent Violence*. Cambridge University Press. Pages 1-60, 198-259. (60 pages)

**Séance 6 (9 octobre 2024)****Révolutions et régimes**

- Gurr, T. R. (1988). "War, Revolution, and the Growth of the Coercive State." *Comparative Political Studies*, 21(1), 45–65.
- Huang, R. (2016). *The Wartime Origins of Democratization: Civil War, Rebel Governance, and Political Regimes*. Cambridge University Press. Pages 1-49, 100-139.
- Levitsky, S., & Way, L. A. (2012). "Beyond Patronage: Violent Struggle, Ruling Party Cohesion, and Authoritarian Durability." *Perspectives on Politics*, 10(4), 869–889.
- Martin, P. A. (2021). "Insurgent Armies: Military Obedience and State Formation after Rebel Victory." *International Security*, 46(3), 87–127.

**Séance 7 (16 octobre 2024)****Consolidation du pouvoir**

- Daly, Sarah. Z. (2022). *Violent Victors: Why Bloodstained Parties Win Postwar Elections*. Princeton University Press. Pages 1-157.

**Période d'activités libres : 21 au 25 octobre 2024****Séance 8 (30 octobre 2024)****Répression et mobilisation**

- Chenoweth, E., & Stephan, M. (2008). "Why Civil Resistance Works." *International Security*, 33(158), 7–44.
- Davenport, C. (2007). "State Repression and the Tyrannical Peace." *Journal of Peace Research*, 44(4), 485–504.
- Hintz, L., & Ercan, H. (2024). "Permissive prejudice in localized authoritarian consolidation: Evidence from Turkey's municipalities." *Democratization*, 1–25.
- Ketchley, N. (2017). *Egypt in a Time of Revolution Contentious Politics and the Arab Spring*. Cambridge University Press. Pages 18-45.
- Zhukov, Y. M. (2023). "Repression Works (Just Not in Moderation)." *Comparative Political Studies*, 56(11), 1663–1694.

**Séance 9 (6 novembre 2024)****Répression et attitudes politiques**

- Edwards, P., & Arnon, D. (2021). “Violence on Many Sides: Framing Effects on Protest and Support for Repression.” *British Journal of Political Science*, 51(2), 488–506.
- Elad-Strenger, J., Hall, B. J., Hobfoll, S. E., & Canetti, D. (2023). “Explaining public support for violence against politicians during conflict: Evidence from a panel study in Israel.” *Journal of Peace Research*.
- Levy, G. (2023). “Violence against civilians and public support for the state: The moderating role of governance and ideology.” *Journal of Peace Research*.
- Tertychnaya, K. (2023) “This rally is not authorized’: preventive repression and public opinion in electoral autocracies”, *World Politics*, 75(3), pp. 482–522.
- Thaler, K. M., Mueller, L., & Mosinger, E. (2023). “Framing Police Violence: Repression, Reform, and the Power of History in Chile.” *The Journal of Politics*, 85(4), 1198–1213.

**Séance 10 (13 novembre 2024)****Les legs de la répression**

- Eck, K. (2018). “The origins of policing institutions: Legacies of colonial insurgency.” *Journal of Peace Research*, 55(2), 147–160.
- De Kadt, D., Johnson-Kanu, A., & Sands, M. L. (2024). “State Violence, Party Formation, and Electoral Accountability: The Political Legacy of the Marikana Massacre.” *American Political Science Review*, 118(2), 563–583.
- Kilavuz, M. T., Grewal, S., & Kubinec, R. (2023). “Ghosts of the Black Decade: How legacies of violence shaped Algeria’s Hirak protests.” *Journal of Peace Research*, 60(1), 9–25.
- Nugent, E. R. (2020). *After Repression: How Polarization Derails Democratic Transition*. Princeton University Press. Pages 3-56.

**Séance 11 (20 novembre 2024)****Semaine d’écriture****Séance 12 (27 novembre 2024)****Présentations en classe****Séance 13 (4 décembre 2024)****Présentations en classe**

### Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre commence le 3 septembre 2024 et se termine le 23 décembre 2024 (incluant la période des examens) et que la présence physique est attendue à tous les cours. Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de votre volonté, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

### Absence à un examen

Il est de votre responsabilité de motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès que vous serez en mesure de constater que vous ne pourrez pas vous présenter à une évaluation. Vous devez obligatoirement fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence**.

### Délais pour la remise d'un travail

Vous devez motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le [Centre étudiant](#), toute demande de délai pour la remise d'un travail et fournir les pièces justificatives dès que vous êtes en mesure de constater que vous ne pourrez pas remettre à temps le travail. La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. Il s'agit de la politique « par défaut » du Département; le corps enseignant est libre d'imposer une pénalité plus élevée s'il le désire. La personne étudiante qui remet son travail après 23h30 sur Studium le jour de la remise est réputé les avoir remis le matin du jour ouvrable qui suit et les jours non ouvrables sont comptés comme des jours de retard.

### Prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Toutes les personnes étudiantes sont invitées à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagiat peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

### Bibliothécaire et règles bibliographiques

Il est obligatoire de respecter les règles de présentation et de citations/références (modèle de Chicago pour les travaux et examens-maison du Département de science politique. Deux guides à cet effet sont disponibles sur le site du département aux adresses suivantes:

Pour la présentation des travaux:

<https://bib.umontreal.ca/economie-politique-relations-industrielles/science-politique>

Pour les citations et références:

<https://bib.umontreal.ca/citer/styles-bibliographiques/chicago>

N'hésitez pas à profiter des services de la bibliothécaire spécialisée en science politique [Julia Généreux Randall](#). Vous pouvez la rejoindre à son bureau (local 3017 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un [courriel](#). La BLSH met aussi à disposition un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

### Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre : Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>. Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>. Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

### **Besoin d'écoute? Situation de détresse?**

Vous pouvez faire appel à plusieurs **lignes d'écoute** ou d'urgence. Vous avez accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363. Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://toutlemondeadesbas.ca/>

Vous pouvez aussi faire appel à une **sentinelle**. La sentinelle est employée par l'UdeM, formée et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues. Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du **PASPOUM** au C-3144 est ouvert (3<sup>e</sup> étage, Pavillon Lionel-Groulx). Une personne étudiante formée à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook. Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.